

Abstract

Dr Caroline Kadji, Gynécologie

« *Estimation du poids fœtal par IRM (partim)* »

L'estimation du poids fœtal s'inscrit dans une pratique habituelle de l'obstétricien et de l'échographiste dès le second trimestre de la grossesse.

Un fœtus trop « gros » ou trop « petit » nécessitera une surveillance plus rapprochée et une issue obstétricale bien spécifique.

L'échographie et l'évaluation clinique estiment une fois sur deux le poids fœtal à plus de 10% du poids réel alors que nous avons montré par une étude menée sur 200 patientes que la résonance magnétique n'a ce taux d'erreur que dans 1% des cas.

Devant ces résultats très encourageants, nous souhaitons travailler davantage sur la faisabilité de cette pratique en clinique et définir les groupes de patientes pour lesquelles l'estimation de poids fœtal prend son sens.